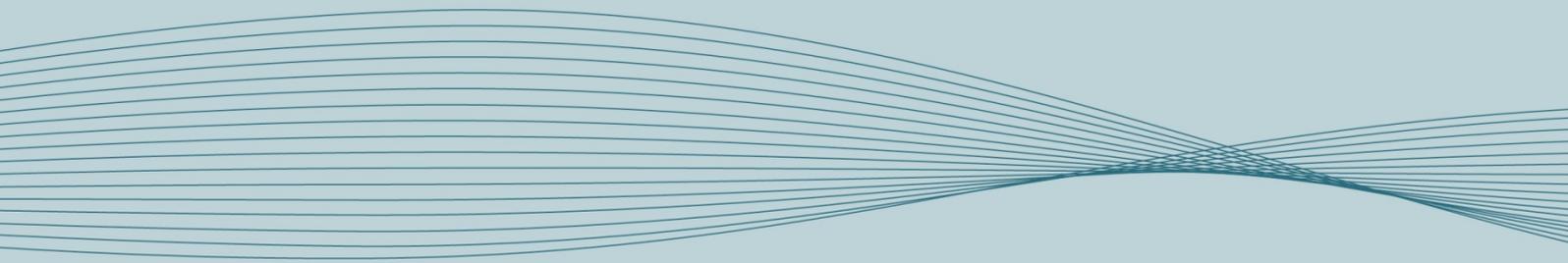




# LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

**RAPPORT ANNUEL**

**2012**



# INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

**Agence de Polynésie française**

21, rue du Docteur Cassiau  
98713 Papeete  
Tél. +689 50 65 00  
Fax +689 50 65 03

**Siège social**

164, rue de Rivoli - 75001 Paris  
Tél. +33 1 53 44 41 41  
Fax +33 1 44 87 99 62



# SOMMAIRE

1	LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE .....	3
1-1	Synthèse.....	3
1-2	Compte de transactions courantes.....	4
1-3	Compte financier .....	10
2	LES TABLEAUX STATISTIQUES.....	13
3	LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS.....	16
3-1	Principes généraux.....	16
3-2	Concepts et définitions clés.....	17
3-3	Sources statistiques .....	18
3-4	Principales rubriques de la balance des paiements .....	19

## Encadrés

Encadré 1 - Les versements publics nets.....	9
Encadré 2 - Les révisions des données de la balance des paiements des années 2010 et 2011 .....	12

# 1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## 1-1 Synthèse

Confrontée aux difficultés financières du Pays et à une demande intérieure atone, l'économie polynésienne ne parvient pas à redémarrer en 2012. Le chiffre d'affaires déclaré par les entreprises locales soumises à la TVA baisse (-2,3 %), tout comme l'emploi salarié (-3 %).

Cependant, les interventions de l'État (versements de salaires aux fonctionnaires, transferts aux collectivités locales...) atténuent les effets de la crise et contribuent au maintien de l'excédent des transactions courantes, qui s'établit à 23,7 milliards de F CFP. En 2012, celui-ci diminue de 15,5 %, impacté notamment par le creusement de la balance des biens. L'excédent des échanges de services progresse en revanche sur l'année, soutenu par les bons résultats des transports et des services aux entreprises. Les recettes touristiques s'inscrivent également en hausse (+3 %), ce qui porte l'excédent lié au tourisme à 26 milliards de F CFP.

Le compte financier fait apparaître des sorties nettes de capitaux limitées, pour un montant de 3,7 milliards de F CFP. Les entrées nettes d'investissements directs restent stables à 10 milliards de F CFP. En revanche, les investissements de portefeuille affichent des entrées nettes en forte baisse (-20,3 milliards de F CFP), après l'important rapatriement de fonds au caractère ponctuel enregistré en 2011.

**Tableau 1** Principaux postes de la balance des paiements (soldes)

<i>En millions de F CFP</i>	2010 (1)	2011 (1)	2012
<b>Compte des transactions courantes (I) dont</b>	<b>6 947</b>	<b>28 051</b>	<b>23 698</b>
Biens	-142 279	-139 425	-145 798
Services	36 795	51 858	57 185
Revenus	54 136	59 120	58 485
Transferts courants	58 294	56 498	53 825
<b>Compte de capital (II)</b>	-65	-91	-57
<b>Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)</b>	<b>6 881</b>	<b>27 959</b>	<b>23 641</b>
<b>Compte financier dont</b>	<b>10 694</b>	<b>-5 140</b>	<b>-3 719</b>
Investissements directs (IV)	2 388	9 516	9 952
Investissements de portefeuille (V)	-603	22 329	1 990
<b>Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)</b>	<b>8 666</b>	<b>59 805</b>	<b>35 582</b>
Autres investissements	8 910	-36 985	-15 661
<b>Erreurs et omissions</b>	-17 576	-22 820	-19 922
<i>Pour mémoire PIB (2008)</i>	<i>577 434</i>	<i>577 434</i>	<i>577 434</i>

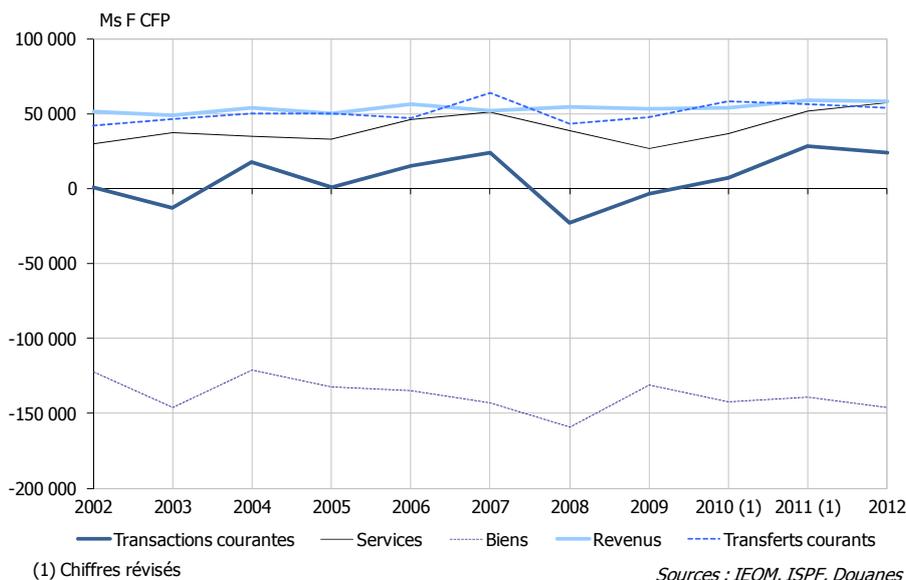
(1) Chiffres révisés

Sources : IEOM, ISPF

## 1-2 Compte de transactions courantes

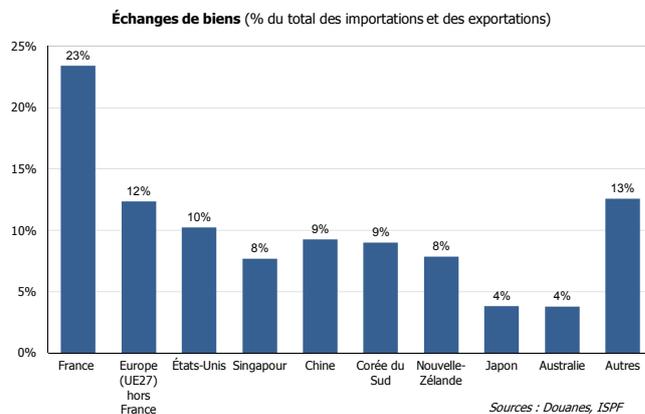
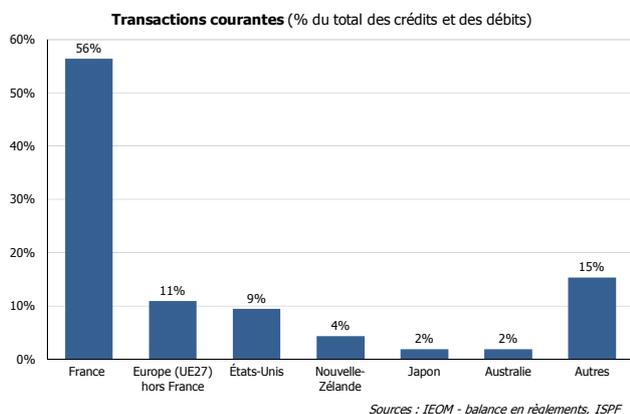
En 2012, le compte de transactions courantes de la Polynésie française présente un excédent de 23,7 milliards de F CFP, en repli de 15,5 % sur un an, en raison du creusement de la balance des biens (+4,6 %) et de la baisse de l'excédent des transferts courants (-4,7 %). Seule la balance des services progresse sur l'année (+10,3 %).

**Graphique 1** Principaux soldes du compte de transactions courantes



Principal partenaire de la Polynésie française, la France concentre 56 % de ses transactions courantes et 23 % de ses échanges de biens en 2012, en diminution toutefois par rapport à l'année précédente (respectivement -4 points et -3 points). Elle est suivie par le reste de l'Union européenne (respectivement 11 % et 12 %), puis par les États-Unis (respectivement 9 % et 10 %). Des échanges commerciaux existent également entre la Polynésie française et certains pays d'Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande) et d'Asie. Ainsi, Singapour, la Chine, la Corée du Sud, le Japon et Hong-Kong concentrent au total 13 % des transactions courantes avec le Pays et 32 % de ses échanges de biens.

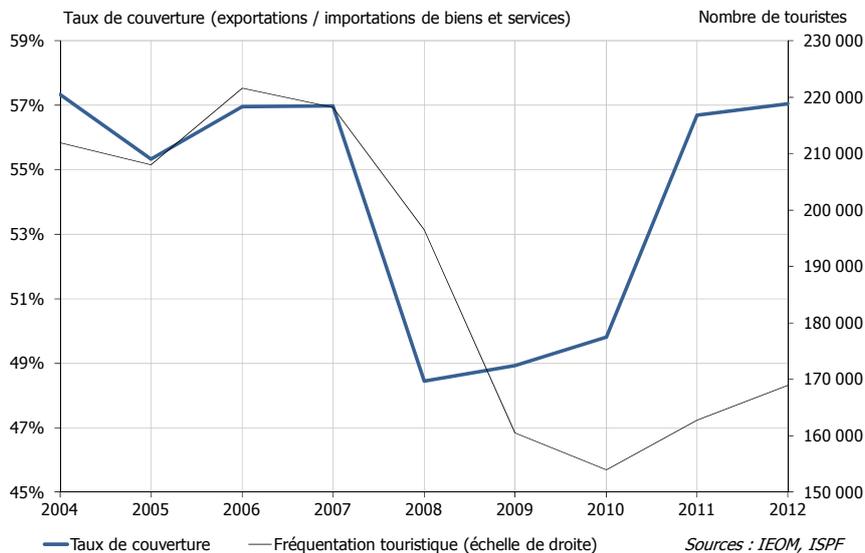
**Graphiques 2 et 3** Répartition géographique des échanges de biens et des flux de transactions courantes (% du total des crédits et des débits)



## 1-2-1 Biens et services

Le solde des échanges de biens et services entre la Polynésie française et l'extérieur se détériore en 2012 : la progression de l'excédent enregistré sur les services ne compense pas le déficit sensiblement accru des échanges de biens. Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations augmente légèrement à 57,1 %, après 56,7 % en 2011.

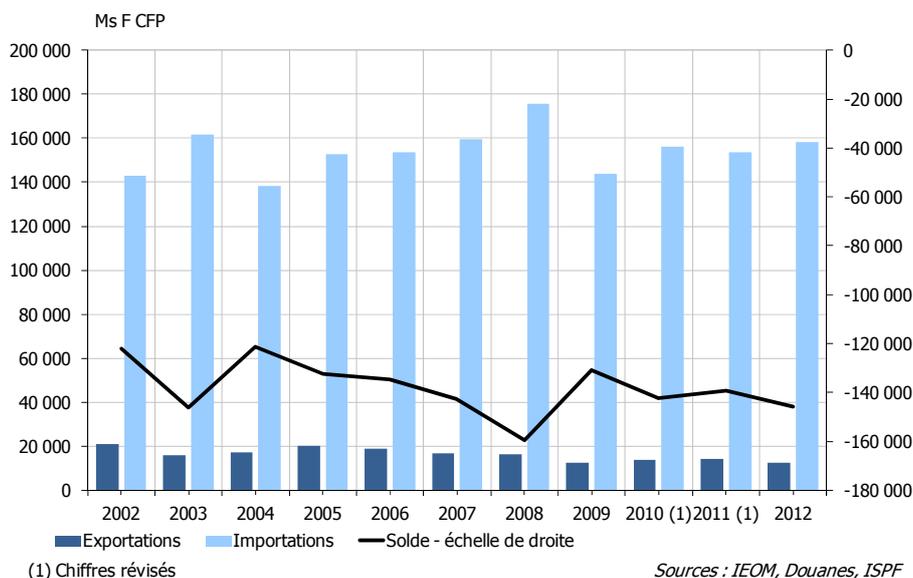
**Graphique 4** Taux de couverture (des importations par les exportations) et fréquentation touristique



### 1-2-1-1 Biens

Le déficit des biens se creuse de 6,4 milliards de F CFP en 2012 pour s'établir à 146 milliards de F CFP. Cette évolution résulte d'une nette progression des importations (+4,8 milliards de F CFP), conjuguée à un retrait des exportations (-1,5 milliard de F CFP).

**Graphique 5** Échanges de biens

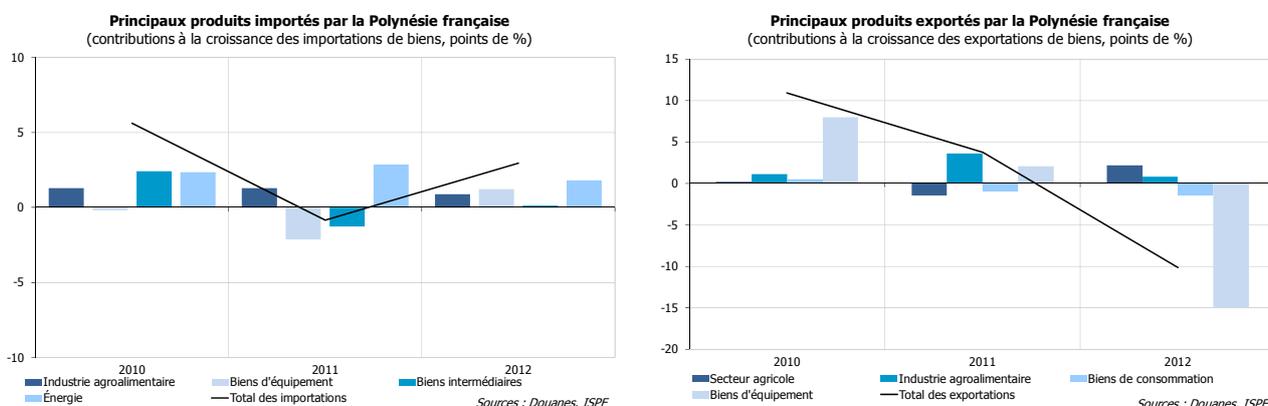


En 2012, les importations polynésiennes progressent de 3,2 %. L'augmentation du prix des matières premières et l'affaiblissement de l'euro vis-à-vis du dollar américain contribuent à la hausse des importations de produits énergétiques (+11,3 %) et des industries agroalimentaires (+3,8 %). Les importations de biens d'équipement (+7,8 %) incluent l'achat d'un nouveau navire pour relier Tahiti et Moorea (le « Terevau »), ainsi que l'acquisition d'équipements du fait de l'installation sur le territoire d'un nouvel opérateur de téléphonie mobile (Vodafone).

Les exportations de biens, qui avaient bénéficié en 2011 de la revente de l'avion du gouvernement polynésien à l'Indonésie, chutent de 10,8 % en 2012, en lien avec un repli de 3,2 % des ventes de perles brutes. Ces dernières représentent la moitié des exportations en valeur (6,9 milliards de F CFP).

Les exportations de poissons (+86,6 %) progressent en revanche à nouveau. Les bons résultats à l'export s'accompagnent cette année d'une hausse de la production (+22 %), essentiellement imputable aux thoniers de pêche fraîche. La demande mondiale reste soutenue et fait grimper les prix : les recettes atteignent un record de 1,6 milliard de F CFP pour un volume de 1 703 tonnes. Parallèlement, après une baisse en valeur de 4,4 % en 2011, les exportations de vanille enregistrent un rebond de 37,3 % en 2012.

**Graphiques 6 et 7 Échanges de biens par produits (contributions à la croissance)**

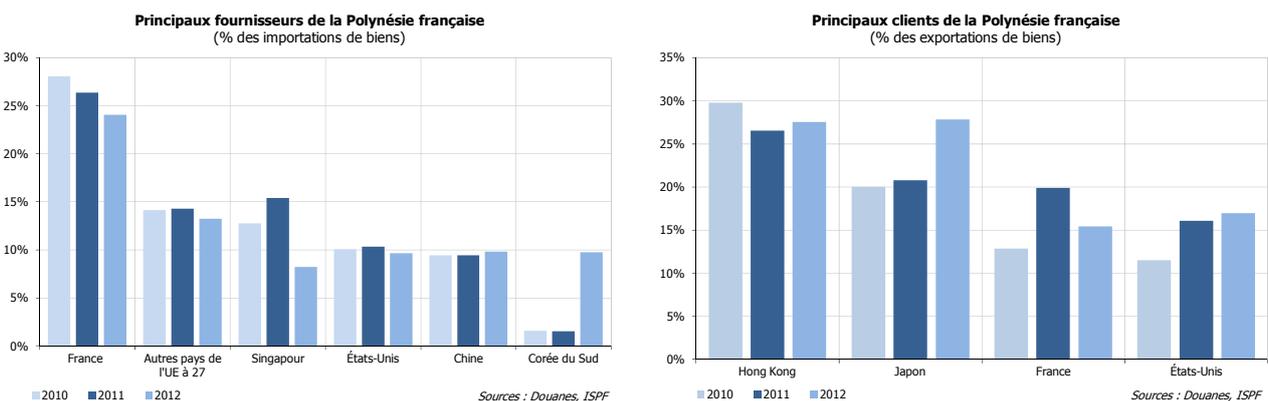


NB : les perles sont situées dans la rubrique secteur primaire.

Concentrant 24 % des importations totales de la Polynésie française, la France demeure le premier fournisseur en 2012, principalement en biens intermédiaires et agroalimentaires. Cette prédominance tend toutefois à s'éroder depuis 2009. L'Union européenne (hors France) garde la deuxième place grâce essentiellement à l'Allemagne (biens de l'industrie automobile et biens intermédiaires) et la Belgique (métallurgie et transformations des métaux). La Chine augmente ses ventes (+7,4 %) et devance désormais les États-Unis. Enfin, à l'instar de Singapour (8 %), la Corée du Sud (10 %) devient en 2012 un acteur majeur dans l'approvisionnement en produits pétroliers du territoire.

Les exportations polynésiennes sont dirigées vers quatre principaux pays. Hong-Kong (28 %) et le Japon (28 %) demeurent les deux premiers clients, essentiellement pour les perles brutes. La France se positionne désormais au quatrième rang derrière les États-Unis, principaux acheteurs de la pêche polynésienne.

**Graphiques 8 et 9 Échanges de biens par pays**

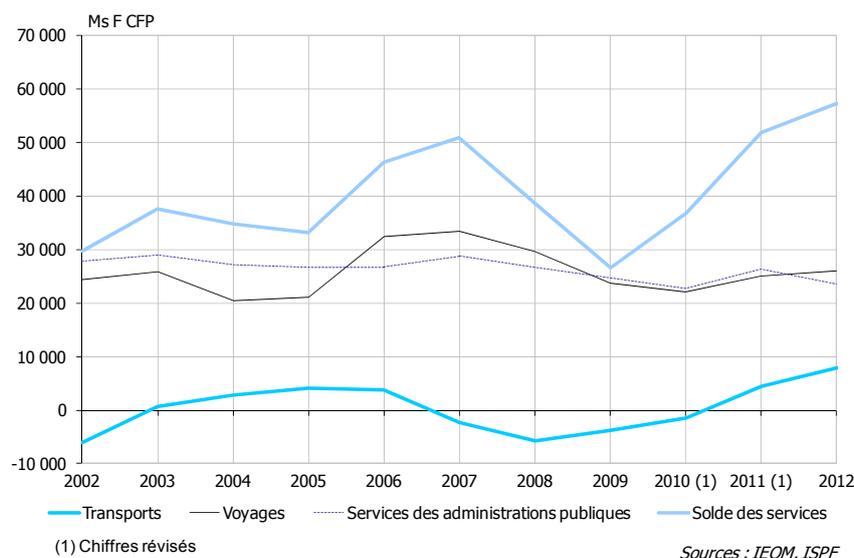


## 1-2-1-2 Services

L'excédent des échanges de services progresse de 5,3 milliards de F CFP en 2012 pour s'établir à 57,2 milliards de F CFP. Les bons résultats des transports et des services aux entreprises compensent la baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissement des forces armées, enregistrées en exportations de services des administrations publiques.

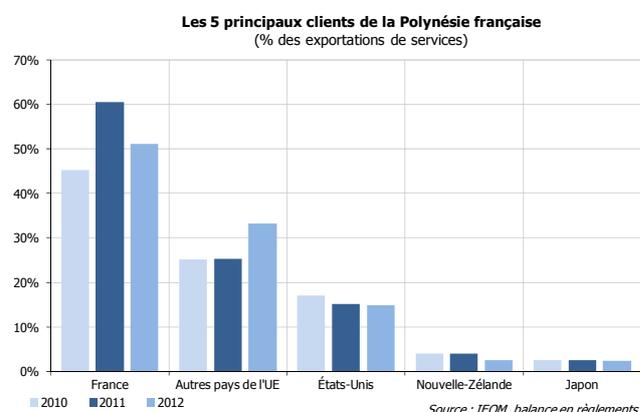
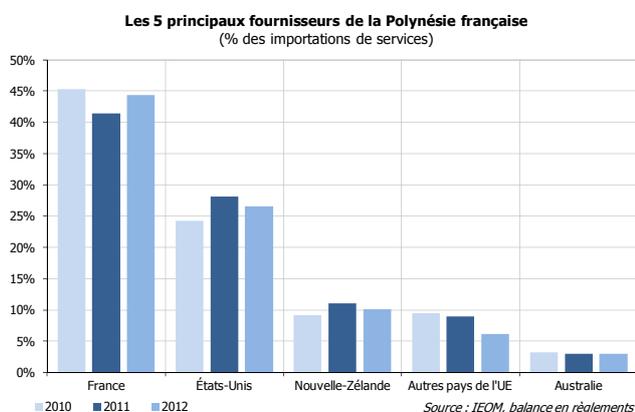
L'amélioration du solde des services est également favorisée par la diminution pour la seconde année consécutive des importations de services de communication, liée à la fin des décaissements engendrés par la mise en service du câble sous-marin Honotua (reliant la Polynésie française à Hawaï).

**Graphique 10** Principaux soldes du compte des services



La France est le premier partenaire de la Polynésie française pour les services, avec 51 % des recettes (exportations) et 44 % des dépenses (importations) en 2012. Les États-Unis représentent 19 % des échanges totaux, majoritairement pour des services liés aux voyages, et la Nouvelle-Zélande 5,3 %.

**Graphiques 11 et 12** Échanges de services par pays



### • Les voyages

Pour la deuxième année consécutive, les recettes touristiques s'inscrivent en hausse (+3 % en 2012, après +8,1 % en 2011), portées par une fréquentation accrue (+3,8 % en 2012, après +5,8 % en 2011) et les bonnes performances de l'hôtellerie de luxe. En parallèle, les dépenses des résidents polynésiens à l'étranger, stables en 2011 (-0,1 %), augmentent de 1,9 % pour s'établir à 14,7 milliards de F CFP.

Le solde de la ligne « voyages » s'améliore en conséquence de 921 millions de F CFP en 2012 pour s'élever à 26 milliards de F CFP. En cinq ans, cet excédent s'est toutefois réduit de 22 % : il était de 33,5 milliards de F CFP en 2007. Le tourisme reste la première ressource à l'exportation de la Polynésie française : il génère 35 % des recettes de biens et services du territoire en 2012.

### • Les transports

Les services de transports affichent à nouveau un solde excédentaire (+7,9 milliards de F CFP, après 4,4 milliards de F CFP en 2011). Cette amélioration de 3,6 milliards de F CFP est imputable au fort accroissement des recettes perçues (+14,2 %), essentiellement dans les transports aériens.

L'augmentation des recettes des transports aériens (+2,8 milliards de F CFP) génère un solde excédentaire de 11,4 milliards de F CFP en 2012, en hausse de 40,4 % par rapport à 2011. Outre une progression du fret transporté (+0,6 %) et du trafic de passagers aériens internationaux (+1,1 %, notamment sur les faisceaux de Los Angeles-Paris, Auckland et Honolulu), les recettes sont soutenues par la répercussion des hausses du coût du jet-carburant sur les tarifs des billets d'avion.

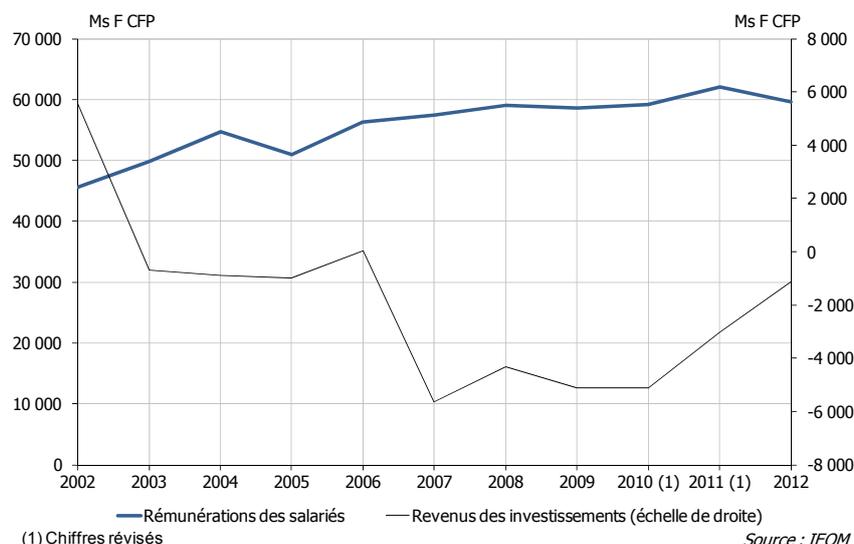
Les transports maritimes sont en revanche structurellement déficitaires car la Polynésie française fait appel à des porte-conteneurs étrangers pour les opérations de fret. Reflet d'une conjoncture économique toujours dégradée et de coûts de transport croissant, le recul du fret international s'accroît en 2012 (-8,2 % après -3,2 % en 2011), notamment pour les hydrocarbures (-14,8 %). Le déficit s'allège de 0,3 milliard de F CFP pour s'établir à -3,4 milliards de F CFP.

## 1-2-2 Revenus

Principalement constitué des rémunérations salariales, le poste des revenus est structurellement excédentaire du fait de l'importance des salaires versés par l'État<sup>1</sup> en Polynésie française. En 2012, il reste stable (-0,6 milliard de F CFP) à 58,5 milliards de F CFP.

Après un pic en 2011, le montant total des salaires perçus de l'extérieur par les résidents est en repli de 4,2 % et s'établit à 61,2 milliards de F CFP en 2012. En revanche, le déficit des revenus nets des investissements (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) diminue de 1,9 milliard de F CFP à -1,1 milliard de F CFP (-3 milliards de F CFP en 2011), notamment en raison de moindres versements d'intérêts sur emprunts hors du territoire.

**Graphique 13 Soldes des revenus**

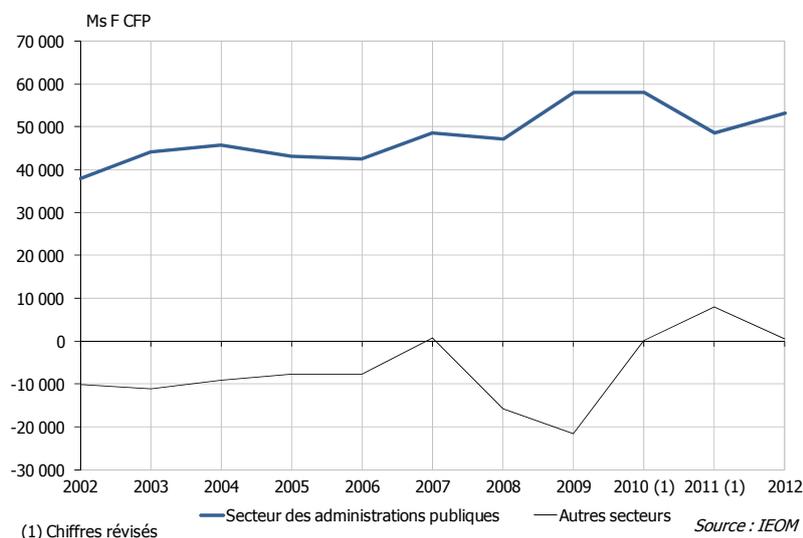


<sup>1</sup> En décembre 2012, le personnel civil rémunéré par l'État est de 8 300 personnes (8 951 en décembre 2011).

## 1-2-3 Transferts courants

L'excédent des transferts courants se réduit de 4,7 % en 2012, à 53,8 milliards de F CFP. Représentant 25,1 % des recettes du compte de transactions courantes, les transferts des administrations publiques s'inscrivent en hausse de 9,6 % en 2012, en lien avec le versement par l'État d'une dotation exceptionnelle d'ajustement de 6 milliards de F CFP destinée à soutenir le plan d'assainissement des finances publiques de la Polynésie française et une meilleure consommation en fin d'année des dispositifs contractuels du contrat de projet.

**Graphique 14** Soldes des transferts courants



Les envois de fonds des travailleurs exerçant une activité en Polynésie française, qui s'effectue majoritairement vers la France, s'élèvent à 3,8 milliards de F CFP en 2012 (+0,7 milliard de F CFP par rapport à 2011). En revanche, les fonds rapatriés par les Polynésiens travaillant à l'étranger restent stables à 0,9 milliard de F CFP.

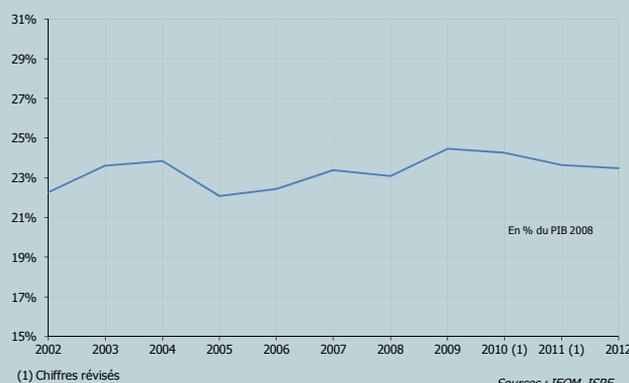
### Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics nets de l'État en Polynésie française demeurent stables en 2012, à 135,6 milliards de F CFP. Ils représentent 23 % du dernier PIB connu (2008).

La progression du solde des transferts courants des administrations publiques (+4,7 milliards de F CFP) compense la diminution des versements nets de l'État au titre des services (-2,7 milliards de F CFP) et des revenus (-2,8 milliards de F CFP).

Les transferts courants incluent en 2012 la dotation globale exceptionnelle d'ajustement de 6 milliards de F CFP, allouée pour le plan d'assainissement des finances publiques de la Polynésie française. Son versement s'est effectué en deux tranches : un premier montant de 1,9 milliard de F CFP a été débloqué en juillet 2012 et le solde a été décaissé en fin d'année après la signature le 4 décembre 2012 d'une convention entre l'État et le Pays.

**Graphique 15** Versements publics nets en Polynésie française (en % du PIB)



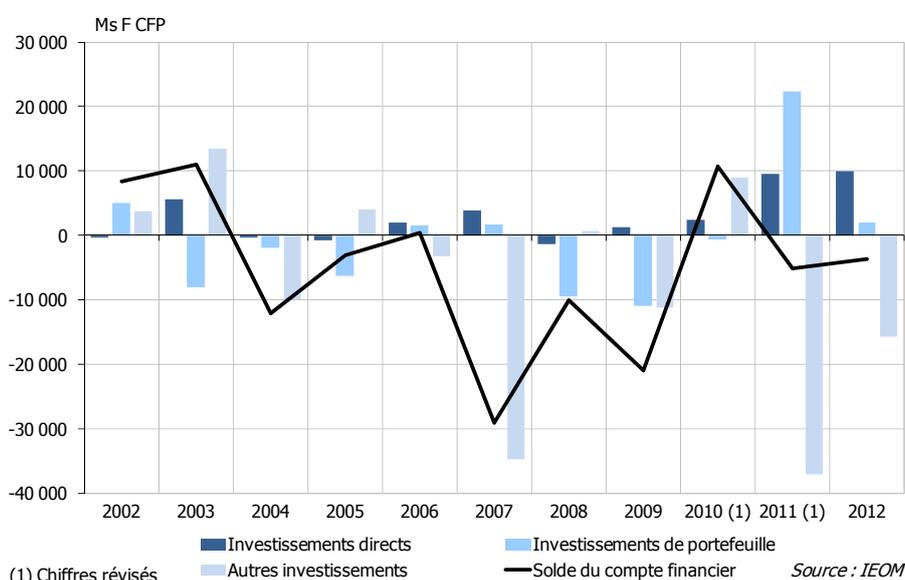
*Nota bene : l'évaluation des flux enregistrés en 2011 et 2012 au titre des rubriques services, revenus et transferts courants des administrations publiques est susceptible d'être affectée par la mise en place d'un nouveau système d'information de la comptabilité publique.*

## 1-3 Compte financier

En 2012, le compte financier présente des sorties nettes de 3,7 milliards de F CFP, après 5,1 milliards de F CFP en 2011. Les entrées nettes liées aux investissements directs (10 milliards de F CFP) et aux investissements de portefeuille (2 milliards de F CFP) compensent partiellement les sorties nettes des « autres investissements » (-15,7 milliards de F CFP).

Les investissements de portefeuille se soldent par des entrées nettes de 2 milliards de F CFP, après 22,3 milliards de F CFP en 2011. Cette forte baisse (-20,3 milliards de F CFP) s'explique par le caractère ponctuel d'un important rapatriement de fonds dans le Pays enregistré en 2011, à la suite d'une revente de titres étrangers par la Caisse de prévoyance sociale (CPS).

**Graphique 16** Soldes des principaux postes du compte financier



### 1-3-1 Les investissements directs

Les investissements directs (IDE) présentent des entrées nettes de capitaux de 10 milliards de F CFP en 2012 contre 9,5 milliards de F CFP en 2011, en raison d'un accroissement des investissements directs étrangers en Polynésie française supérieur à celui des investissements directs des résidents à l'étranger.

Les investissements directs nets des étrangers en Polynésie française (IDE entrants) progressent de 1,8 milliard de F CFP pour s'élever à 13,8 milliards de F CFP. Cette évolution résulte d'une hausse des apports intragroupes de sociétés mères françaises vers leurs filiales en Polynésie. Les investissements immobiliers nets des étrangers augmentent également, en lien avec le rachat du Club Med de Bora Bora par un investisseur australien en juillet 2012.

Les investissements directs nets des résidents à l'étranger (IDE sortants) s'établissent à 3,8 milliards de F CFP en 2012. Les achats immobiliers des polynésiens à l'étranger, en hausse de 0,5 milliard de F CFP à 3,5 milliards (cf. tableau 5, page 14), concernent principalement des biens situés en France (34 %), aux États-Unis (31 %) et en Nouvelle-Zélande (17 %). Les ventes de biens immobiliers de résidents, réalisées au deux tiers en France, affichent une hausse de +0,4 milliard de F CFP et s'établissent à 1 milliard.

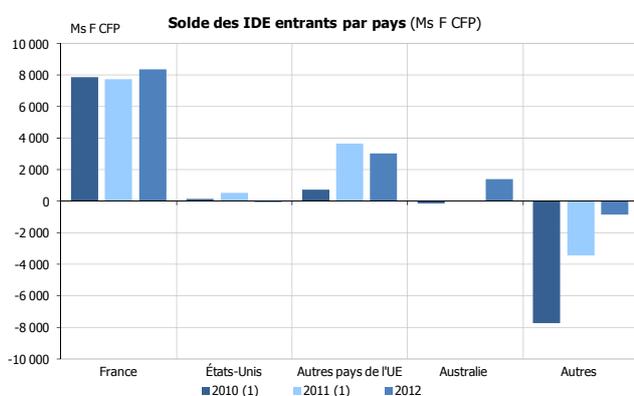
**Tableau 2 Soldes des investissements directs**

En millions de F CFP	2010 (1)	2011 (1)	2012	Var. 12/11
<b>Soldes des IDE</b>	<b>2 388</b>	<b>9 516</b>	<b>9 952</b>	<b>436</b>
<b>Solde IDE entrants (+) dont</b>	<b>5 794</b>	<b>11 933</b>	<b>13 765</b>	<b>1 832</b>
Capital social	2 955	7 249	4 731	-2 518
Investissements immobiliers	420	248	1 505	1 257
Autres opérations	2 419	4 436	7 528	3 092
<b>Solde IDE sortants (-) dont</b>	<b>-3 406</b>	<b>-2 417</b>	<b>-3 813</b>	<b>-1 396</b>
Capital social	-1 132	-170	-165	5
Investissements immobiliers	-2 025	-2 313	-2 412	-99
Autres opérations	-248	66	-1 236	-1 302

(1) Chiffres révisés

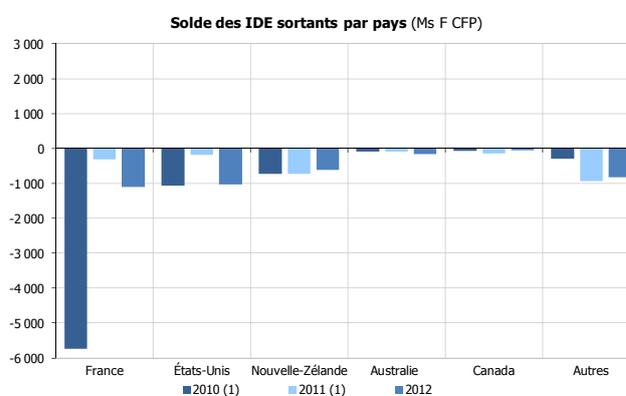
Source : IEOM

**Graphiques 17 et 18 Solde des investissements directs par pays**



(1) Chiffres révisés

Source : IEOM, balance en règlements



(1) Chiffres révisés

Source : IEOM, balance en règlements

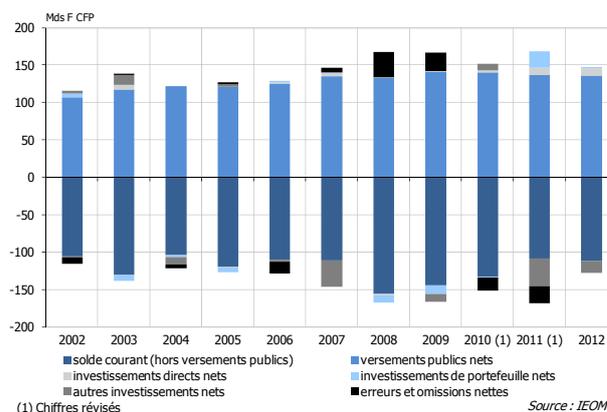
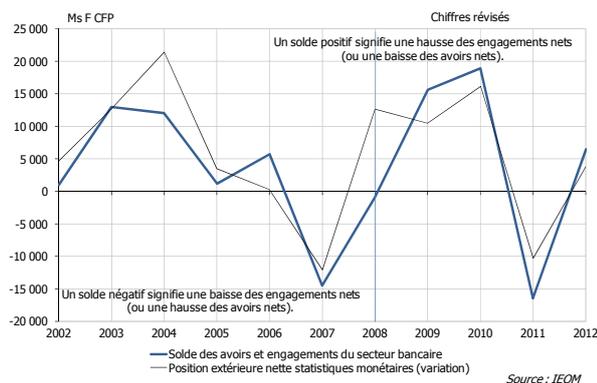
## 1-3-2 Les autres investissements et l'équilibre global de la balance des paiements

Les autres investissements (qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents) donnent lieu à des sorties nettes de 15,7 milliards de F CFP en 2012, après 37 milliards de F CFP en 2011.

Les avoirs hors de Polynésie des banques de la place diminuent de 22 milliards de F CFP en 2012. Parallèlement, leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur se replient de 15,7 milliards de F CFP, conduisant à une diminution de leur position extérieure nette<sup>1</sup>.

La position extérieure nette des entreprises et ménages (« autres secteurs ») augmente de 9,2 milliards de F CFP, compte tenu de l'augmentation de leurs avoirs à l'extérieur de la Polynésie française. Cette évolution est à rapprocher d'un transfert de fonds exceptionnel de la Caisse de prévoyance sociale (CPS), replacés en métropole au premier semestre 2012 après le rapatriement observé en 2011.

<sup>1</sup> Position extérieure nette : différence entre les avoirs et les engagements hors de la zone d'émission des établissements de crédit. Compte tenu des conventions de signe, une diminution de la position extérieure nette correspond à des entrées nettes en balance des paiements.

**Graphiques 19 et 20** Solde des avoirs et engagements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements

**Encadré 2 : Les révisions des données de la balance des paiements des années 2010 et 2011**

Plusieurs améliorations ont été apportées aux balances des paiements des années 2010 et 2011.

L'estimation des échanges de services de voyage a été réactualisée.

Certaines opérations antérieurement répertoriées dans la rubrique des transferts courants ont d'autre part été mieux prises en compte et reclassées dans les services des administrations publiques.

**Tableau 3** Les principales révisions des données en 2010 et 2011 (soldes)

En millions de FCFP	2010			2011		
	Rapport annuel 2011	Rapport annuel 2012	Écarts	Rapport annuel 2011	Rapport annuel 2012	Écarts
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>13 817</b>	<b>6 947</b>	<b>-6 871</b>	<b>28 408</b>	<b>28 051</b>	<b>-357</b>
<b>BIENS</b>	<b>-142 279</b>	<b>-142 279</b>	<b>0</b>	<b>-139 436</b>	<b>-139 425</b>	<b>11</b>
<b>SERVICES</b>	<b>27 295</b>	<b>36 795</b>	<b>9 500</b>	<b>34 944</b>	<b>51 858</b>	<b>16 914</b>
Transports	-857	-1 527	-670	5 276	4 350	-926
Voyages	22 085	22 085	0	18 597	25 068	6 471
Services des administrations publiques	12 915	22 716	9 801	15 049	26 359	11 311
<b>REVENUS</b>	<b>54 601</b>	<b>54 136</b>	<b>-465</b>	<b>58 809</b>	<b>59 120</b>	<b>311</b>
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>74 200</b>	<b>58 294</b>	<b>-15 906</b>	<b>74 091</b>	<b>56 498</b>	<b>-17 594</b>
Secteur des administrations publiques	73 979	58 073	-15 906	65 342	48 544	-16 798
Autres secteurs	221	221	0	8 749	7 953	-796
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>10 694</b>	<b>10 694</b>	<b>0</b>	<b>-1 414</b>	<b>-5 140</b>	<b>-3 725</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>2 388</b>	<b>2 388</b>	<b>0</b>	<b>8 333</b>	<b>9 516</b>	<b>1 183</b>
TOM à l'extérieur	-7 978	-3 406	4 572	-2 499	-2 417	82
<i>Capital social</i>	-7 730	-3 158	4 572	-2 565	-2 483	82
Extérieur vers TOM	10 366	5 794	-4 572	10 832	11 933	1 101
<i>Capital social</i>	7 947	3 375	-4 572	7 579	7 497	-82
<i>Autres opérations</i>	2 419	2 419	0	3 253	4 436	1 183
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>-603</b>	<b>-603</b>	<b>0</b>	<b>14 099</b>	<b>22 329</b>	<b>8 230</b>
Avoirs (résidents sur titres émis par des non-résidents)	-603	-603	0	14 099	22 329	8 230
<i>Négoiations</i>	-3 221	-3 221	0	-3 817	-3 734	82
<i>Remboursements</i>	14 938	14 938	0	24 225	32 373	8 148
<b>Autres Investissements</b>	<b>8 910</b>	<b>8 910</b>	<b>0</b>	<b>-23 847</b>	<b>-36 985</b>	<b>-13 138</b>
Avoirs	60 710	60 710	0	63 972	58 354	-5 618
Prêts	60 710	60 710	0	63 973	58 355	-5 618
<i>Secteur bancaire</i>	-15 847	-15 847	0	14 720	16 524	1 804
<i>Autres secteurs</i>	-12 242	-12 242	0	-2 396	-9 818	-7 422
Engagements	-51 801	-51 801	0	-87 818	-95 339	-7 521
Prêts	-51 801	-51 801	0	-87 818	-95 339	-7 521
<i>Secteur bancaire</i>	34 784	34 784	0	-29 033	-32 974	-3 941
<i>Autres secteurs</i>	-6 361	-6 361	0	843	-2 736	-3 580
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-24 446</b>	<b>-17 576</b>	<b>6 871</b>	<b>-26 903</b>	<b>-22 820</b>	<b>4 083</b>

## 2 LES TABLEAUX STATISTIQUES

**Tableau 4** Balance des paiements de la Polynésie française

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2010 (1)	2011 (1)	2012	2010 (1)	2011 (1)	2012	2010 (1)	2011 (1)	2012
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>285 702</b>	<b>281 870</b>	<b>277 769</b>	<b>278 755</b>	<b>253 819</b>	<b>254 072</b>	<b>6 947</b>	<b>28 051</b>	<b>23 698</b>
<b>BIENS</b>	<b>13 824</b>	<b>14 022</b>	<b>12 502</b>	<b>156 103</b>	<b>153 447</b>	<b>158 300</b>	<b>-142 279</b>	<b>-139 425</b>	<b>-145 798</b>
Marchandises générales	13 602	13 824	12 218	147 097	145 807	150 184	-133 495	-131 983	-137 967
données douanières	13 868	14 385	12 919	147 257	146 001	150 302	-133 388	-131 616	-137 383
corrections	-267	-561	-701	-160	-193	-117	-107	-367	-584
Avitaillement	208	185	259	8 971	7 624	8 080	-8 764	-7 438	-7 820
Travail à façon et réparations	15	12	25	35	16	36	-20	-4	-11
<b>SERVICES</b>	<b>90 832</b>	<b>100 580</b>	<b>105 218</b>	<b>54 037</b>	<b>48 722</b>	<b>48 033</b>	<b>36 795</b>	<b>51 858</b>	<b>57 185</b>
Transports	20 813	24 808	28 340	22 340	20 459	20 391	-1 527	4 350	7 949
maritimes	2 849	2 913	3 612	6 533	6 687	7 066	-3 683	-3 774	-3 454
aériens	17 963	21 895	24 728	15 807	13 771	13 325	2 156	8 124	11 403
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Voyages	36 510	39 471	40 661	14 425	14 403	14 672	22 085	25 068	25 989
Services de communication	2 159	1 658	1 289	6 092	4 055	2 166	-3 932	-2 397	-877
Services de construction	147	499	279	1 484	91	66	-1 337	408	213
Services d'assurances	181	74	70	2 099	1 808	1 484	-1 919	-1 734	-1 414
Services financiers	545	697	833	15	637	786	529	60	47
Services d'informatique et d'information	5	0	6	29	118	201	-24	-118	-195
Redevances et droits de licence	18	33	35	294	323	326	-277	-290	-291
Autres services aux entreprises	6 726	6 572	9 907	6 259	6 390	7 573	467	182	2 334
Négoce international	224	240	651	199	235	240	25	5	411
Autres services commerciaux	373	745	774	737	949	1 007	-364	-204	-233
Locations	49	40	41	309	224	179	-259	-184	-138
Services divers aux entreprises	6 079	5 548	8 442	5 014	4 983	6 148	1 065	565	2 293
Services personnels, culturels et récréatifs	621	324	137	607	354	314	14	-30	-178
Services audiovisuels et annexes	98	13	30	144	48	34	-46	-34	-4
Autres services personnels	523	311	107	463	307	280	60	4	-173
Services des administrations publiques	23 108	26 443	23 662	393	84	53	22 716	26 359	23 608
<b>REVENUS</b>	<b>66 303</b>	<b>70 815</b>	<b>68 252</b>	<b>12 167</b>	<b>11 695</b>	<b>9 767</b>	<b>54 136</b>	<b>59 120</b>	<b>58 485</b>
Rémunération des salariés	61 387	63 917	61 203	2 129	1 775	1 611	59 258	62 143	59 592
Revenus des investissements	4 916	6 898	7 049	10 038	9 921	8 156	-5 121	-3 023	-1 106
Investissements directs	127	46	184	980	1 040	1 166	-853	-994	-982
Investissements de portefeuille	1 395	3 031	2 741	1 469	1 171	647	-74	1 859	2 094
Autres	3 395	3 822	4 125	7 589	7 710	6 343	-4 194	-3 888	-2 218
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>114 743</b>	<b>96 453</b>	<b>91 797</b>	<b>56 449</b>	<b>39 956</b>	<b>37 972</b>	<b>58 294</b>	<b>56 498</b>	<b>53 825</b>
Secteur des administrations publiques	79 693	63 556	69 656	21 619	15 012	16 396	58 073	48 544	53 260
Autres secteurs	35 050	32 897	22 141	34 829	24 944	21 576	221	7 953	565
Envois de fonds des travailleurs	1 187	964	953	4 228	3 011	3 796	-3 041	-2 047	-2 842
Autres transferts	33 863	31 933	21 188	30 602	21 932	17 781	3 262	10 000	3 407
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>65</b>	<b>93</b>	<b>57</b>	<b>-65</b>	<b>-91</b>	<b>-57</b>
Transferts en capital	0	1	0	65	93	57	-65	-91	-57

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

<i>En millions de F CFP</i>	Soldes		
	2010 (1)	2011 (1)	2012
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>10 694</b>	<b>-5 140</b>	<b>-3 719</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>2 388</b>	<b>9 516</b>	<b>9 952</b>
Polynésie française à l'extérieur	-3 406	-2 417	-3 813
Capital social	-3 158	-2 483	-2 577
Autres opérations	-248	66	-1 236
Extérieur à Polynésie française	5 794	11 933	13 765
Capital social	3 375	7 497	6 237
Autres opérations	2 419	4 436	7 528
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>-603</b>	<b>22 329</b>	<b>1 990</b>
Avoirs (résidents / titres émis par des non-résidents)	-603	22 329	1 990
Emissions	-12 319	-6 309	-2 397
Négociations	-3 221	-3 734	-3 263
Remboursements	14 938	32 373	7 650
<b>Autres Investissements</b>	<b>8 910</b>	<b>-36 985</b>	<b>-15 661</b>
Avoirs	60 710	58 354	18 873
Prêts	60 710	58 355	18 873
IEOM	88 797	51 649	8 502
Secteur bancaire	-15 847	16 524	22 126
Autres secteurs	-12 242	-9 818	-11 755
Autres avoirs	0	-1	0
Administrations publiques	0	0	0
Autres secteurs	0	-1	0
Engagements	-51 801	-95 339	-34 533
Prêts	-51 801	-95 339	-34 533
Administrations publiques	-80 224	-59 628	-21 434
Secteur bancaire	34 784	-32 974	-15 685
Autres secteurs	-6 361	-2 736	2 586
Autres engagements	0	0	0
Administrations publiques	0	0	0
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-17 576</b>	<b>-22 820</b>	<b>-19 922</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

**Tableau 5** Détails des investissements directs

<i>En milliards de F CFP</i>	Crédits			Débits		
	2010 (1)	2011 (1)	2012	2010 (1)	2011 (1)	2012
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>347,6</b>	<b>303,6</b>	<b>333,5</b>	<b>336,9</b>	<b>308,8</b>	<b>337,3</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>16,8</b>	<b>14,6</b>	<b>17,9</b>	<b>14,4</b>	<b>5,1</b>	<b>8,0</b>
Polynésie française à l'extérieur	0,7	1,3	1,7	4,1	3,7	5,5
Capital social	0,1	0,2	0,5	1,2	0,4	0,6
Investissements immobiliers	0,6	0,6	1,0	2,6	2,9	3,5
Autres opérations	0,0	0,5	0,1	0,3	0,4	1,4
Extérieur à Polynésie française	16,2	13,3	16,3	10,4	1,4	2,5
Capital social	11,6	7,9	6,0	8,6	0,7	1,3
Investissements immobiliers	1,4	0,8	2,2	0,9	0,6	0,7
Autres opérations	3,2	4,6	8,1	0,8	0,2	0,5

Source : IEOM

**Tableau 6** Données douanières par produits de la Polynésie française

<i>En milliards de F CFP</i>	Exportations			Importations			Soldes		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
<b>Total (CAF/FAB) dont</b>	<b>13,9</b>	<b>14,4</b>	<b>12,9</b>	<b>155,3</b>	<b>154,0</b>	<b>158,5</b>	<b>-141,5</b>	<b>-139,6</b>	<b>-145,6</b>
Secteur agricole	8,1	7,9	8,2	2,8	2,6	3,0	5,3	5,2	5,2
Industrie agroalimentaire	1,8	2,3	2,4	34,1	36,1	37,4	-32,3	-33,8	-35,0
Biens de consommation	1,0	0,9	0,7	25,0	24,7	23,3	-24,0	-23,8	-22,7
Automobile	0,1	0,1	0,1	11,3	9,4	8,8	-11,2	-9,3	-8,7
Biens d'équipement	2,5	2,8	0,6	27,0	23,7	25,6	-24,5	-21,0	-25,0
Biens intermédiaires	0,3	0,4	0,9	34,9	33,0	33,1	-34,6	-32,5	-32,2
Énergie	0,0	0,0	0,0	20,1	24,5	27,3	-20,1	-24,5	-27,3

Sources : Douanes, ISPF

**Tableau 7** Données douanières par pays partenaire de la Polynésie française

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Hong Kong	29,8%	26,6%	27,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Japon	20,0%	20,8%	27,8%	2,7%	2,0%	1,8%
France	12,9%	19,9%	15,5%	28,1%	26,4%	24,1%
Autres pays de l'Union européenne à 27	12,2%	1,6%	1,7%	14,1%	14,3%	13,2%
États-Unis	11,5%	16,1%	17,0%	10,1%	10,3%	9,7%
Nouvelle-Calédonie	2,6%	1,7%	2,2%	0,2%	0,1%	0,1%
Chine	2,2%	2,0%	2,3%	9,4%	9,4%	9,8%
Australie	2,1%	0,4%	0,8%	3,2%	3,0%	4,0%
Singapour	1,9%	0,7%	1,0%	12,7%	15,4%	8,2%
Nouvelle-Zélande	1,6%	1,0%	1,2%	8,1%	8,5%	8,4%
Corée du Sud	0,2%	0,3%	0,3%	1,6%	1,5%	9,7%
Autres	2,9%	9,1%	2,7%	9,4%	8,6%	10,4%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

Sources : Douanes, ISPF

**Tableau 8** Services par pays partenaire de la Polynésie française

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2010 (1)	2011	2012	2010 (1)	2011	2012
France	45%	60%	51%	45%	41%	44%
Autres pays de l'Union Européenne à 27	25%	25%	37%	9%	9%	6%
États-Unis	17%	15%	15%	24%	28%	27%
Nouvelle-Zélande	4%	4%	3%	9%	11%	10%
Japon	3%	3%	2%	1%	1%	1%
Australie	1%	1%	1%	3%	3%	3%
Nouvelle-Calédonie	0%	0%	1%	4%	1%	3%
Singapour	0%	0%	1%	1%	1%	1%
Autres	4%	-9%	-10%	3%	4%	5%

(1) chiffres révisés

Source : IEOM

N.B. : Les données sont tirées des balances en règlements.

**Tableau 9** Répartition géographique des investissements immobiliers

Investissements immobiliers de la Polynésie française à l'étranger en 2012			Investissements immobiliers de l'étranger en Polynésie française en 2012		
En millions de F CFP	Montants	Part en %	En millions de F CFP	Montants	Part en %
<b>Solde</b> (ventes - achats) dont	<b>-2 412</b>	<b>100</b>	<b>Solde</b> (achats - ventes) dont	<b>1 505</b>	<b>100</b>
États-Unis	-981	41	Australie	1 395	93
Nouvelle-Zélande	-578	24	États-Unis	128	9
Pays de l'Union européenne à 27	-498	21	Pays de l'Union européenne à 27	0	0
dont France	-468	19	dont France	-116	-8
Autres pays	-355	15	Autres pays	-18	-1

Source : IEOM, balance en règlements

# 3

## LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

### 3-1 Principes généraux de la balance des paiements

#### 3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

#### 3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

#### 3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Polynésie française est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement Économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM ([www.ieom.fr](http://www.ieom.fr), rubrique « balance des paiements »).

#### 3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, une balance des paiements pour la Polynésie française est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

### 3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

## 3-2 Concepts et définitions clés

### 3-2-1 Résidents / non résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

### 3-2-2 Polynésie française / extérieur

La Polynésie française établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur réparti entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna.

### 3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

## 3-3 Sources statistiques

### 3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes<sup>1</sup>.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

### 3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

- **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes transmettent à l'IEOM via l'ISPF les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter la ligne « voyages » de la balance des paiements. Elles sont conduites par l'ISPF.

### 3-3-3 Les informations complémentaires

- **Le Système Unifié de Rapport Financier (SURFI<sup>2</sup>)**

Il est géré par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et est utilisé pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents.

---

<sup>1</sup> Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

<sup>2</sup> Entré en vigueur le 30 juin 2010, il se substitue au système BAFI (Base des Agents Financiers) et permet de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité de crédit ou de collecte de dépôts.

## 3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

### 3-4-1 Le compte de transactions courantes

#### 3-4-1-1 Les biens

##### ● Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

##### ● L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Polynésie française tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

#### 3-4-1-2 Les services

##### ● Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

##### ● Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

##### ● Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

##### ● Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non résidents par les compagnies d'assurance résidentes et *vice versa*. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

● **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

● **Les autres services aux entreprises**

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier polynésien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises polynésiennes ne quittant pas le territoire douanier polynésien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

● **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

● **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

● **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Polynésie française et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Polynésie française, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISPF en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la France.

### 3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versés par l'Etat métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

### 3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et *vice versa*. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc.

### 3-4-2 Le compte financier

#### • Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectués par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10% du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

#### • Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

#### • Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Polynésie française ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établi à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » - contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or, ni avoirs en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds Monétaire International. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'Outre-mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles  
et téléchargeables gratuitement  
sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

Directeur de la publication : Nicolas de Sèze  
Responsable de la rédaction : Pierre-Yves Le Bihan  
Editeur : IEOM  
Imprimé par Imprimerie Chaumont - 75010 Paris  
Achévé d'imprimer en novembre 2013  
Dépôt légal : novembre 2013 – N° ISSN 1762-5114

